

LA RATP MOBILISEE FACE AUX FORTES CHALEURS

Juillet 2024

La région Île-de-France, à l'instar de tous les territoires, est exposée à un réchauffement climatique croissant qui engendre des épisodes de fortes chaleurs et de canicule de plus en plus récurrents.

Pour les 5 départements d'Île-de-France, est considéré comme canicule un épisode de 3 journées où la température :

-Atteint 31° Celsius en journée

-Ne descend pas en-dessous de 21° Celsius la nuit

Cela a des conséquences directes sur la qualité de voyage pour nos usagers et sur la gestion de notre réseau.

Aussi la RATP agit, en lien étroit avec Île-de-France Mobilités qui finance le renouvellement des matériels, sur tous les fronts pour mieux intégrer les impacts de ces chaleurs caniculaires sur le réseau.

Ce plan d'action est à la fois guidé par l'objectif de proposer à nos voyageurs des conditions de transport satisfaisantes dans des périodes de grande chaleur, et par la nécessité de proposer des solutions compatibles avec la lutte contre le réchauffement climatique. Autrement dit les solutions ne doivent pas aggraver le problème.

S'agissant des voyageurs

1/ L'évolution vers un matériel de plus en plus climatisé ou réfrigéré

La principale source d'action réside dans la modernité du matériel en sachant que plusieurs générations de matériels cohabitent sur le réseau dans le cadre d'un renouvellement progressif. Les matériels les plus récents sont dotés d'un système de ventilation réfrigérée ou de climatisation douce. En revanche, les matériels les plus anciens (les trains en particulier) n'ont pas suffisamment intégré à l'époque l'effet climatique.

- **la ventilation réfrigérée :** elle permet de rafraîchir l'air des espaces intérieurs des rames de quelques degrés par rapport à la température de l'air extérieur pour apporter aux voyageurs une sensation de fraîcheur et un confort optimisé tout en étant moins énergivore que la climatisation classique.

- **la climatisation** : elle permet de réguler la température de l'air intérieur autour d'une température de consigne souhaitée, indépendamment de la température extérieure.

Etat du parc actuel

METRO

- 44 % du parc est équipé de ventilation réfrigérée (lignes 1, 2, 5, 9, 11 et 14) et une partie du parc des lignes de métro 4 (29 trains) ;
- Le reste est en ventilation naturelle ou forcée à l'aide de ventilateurs pour créer du mouvement d'air. Ces systèmes, installés sur les anciens métros, ne sont aujourd'hui pas jugés satisfaisant face à la multiplication des périodes de canicules ;
- Tous les futurs matériels (MF19), qui se déploieront sur l'ensemble du réseau entre 2025 et 2036, seront dotés d'une ventilation réfrigérée.

RER

- 93 % du parc est équipé de ventilation réfrigérée ;
- Sur la ligne A : les MI09 et les MI2N sont équipés de ventilation réfrigérée ;
- Sur la ligne B : tous les MI79 et MI84 rénovés (soit 84 % du parc) sont équipés de ventilation réfrigérée ;
- Les futurs matériels (MI20) qui seront déployés sur la ligne B entre 2027 et 2032 seront également dotés de ventilation réfrigérée.

Tramway

- Les lignes opérées par la RATP pour Île-de-France Mobilités (T1, T2, T3a et T3b, T5, T6, T7, T8, T10) sont équipées de ventilation réfrigérée.

Bus

- La climatisation du matériel bus a connu une accélération très importante ces dernières années, sous l'impulsion d'Ile de France Mobilités, avec le renouvellement progressif de la flotte RATP pour la décarboner (programme Bus 2025). A titre d'exemple :
 - En 2020, 5 % des bus RATP étaient équipés d'une climatisation ;
 - En 2022, 24 % des bus RATP sont climatisés ;
 - En 2023, 32% des bus sont climatisés
 - En 2024, 40 % des bus sont climatisés (soit 1 861 bus du parc ou plus de 1/3 du parc) ;
 - En 2026, près de 75 % des bus devraient être climatisés ;
 - En 2035, c'est 100 % de la flotte, actuellement opérée par la RATP pour IDFM, qui devrait être équipée d'une climatisation.

Pourquoi des bus climatisés et des trains réfrigérés ?

Dans le cadre du renouvellement du matériel, la RATP et IDFM doivent prendre en compte les impacts des évolutions sur la transition énergétique. Ainsi, si une rame climatisée est source de confort pour les voyageurs, elle aurait un effet automatique de réchauffement des espaces (stations), le dispositif nécessitant d'évacuer l'air chaud vers l'extérieur. Aussi il a été retenu une solution différente pour le bus et le métro/RER. Les bus sont progressivement climatisés grâce au renouvellement du parc et les trains font eux l'objet d'une ventilation réfrigérée efficace.

2/ La mobilisation de nos agents au service des voyageurs (hors JOP)

Chaque été, 250 personnes supplémentaires (les « gilets verts ») sont recrutées et formées pour renforcer nos équipes sur le terrain pour accompagner et aider les voyageurs.

En cas de fortes chaleurs, nos agents rappellent les messages de prévention essentiels.

En cas de déclenchement du plan canicule, la RATP mène des opérations de distribution de briques d'eau et d'éventails dans 24 points particulièrement fréquentés du réseau comme Bastille, Châtelet-Les Halles ou encore Marne la vallée-Chessy. En partenariat avec Santé Publique France, des affiches de prévention sont également diffusées dans les gares, les stations et les bus.

Par ailleurs, lors de prise en charge de voyageurs lors d'évacuation d'un train sous tunnel, l'acheminement et la distribution de briques d'eau est organisée.

3/ Le déploiement à venir sur le réseau de fontaine à eau

En cas de canicule, il est essentiel de pouvoir s'hydrater. Aussi, la RATP va déployer progressivement des fontaines à eau sur son réseau.

61 fontaines à eau sont installées dans plus d'une trentaine de gares et stations RATP (Auber, Nation, Châtelet, Charles-de-Gaulle Etoile, etc.).

Par ailleurs, un partenariat avec « Eaux de Paris » permet d'afficher sur [ratp.fr](https://www.ratp.fr) des fontaines les plus proches de nos stations de métro et gares de RER.

4/ Renforcement du plan « fortes chaleurs » pendant les JOP

Pour les JOP, nous renforçons nos capacités de distribution d'eau avec :

- 40 points sites de distribution d'eau (+ 16 sites pour les Jeux) ;
- 61 fontaines à eau (+19 fontaines installées en juillet) ;
- 1 000 saisonniers disponibles (contre 200 agents habituellement l'été) ;
- Jusqu'à 1 000 « gilets verts » (contre 250 habituellement) ;
- **Une prise en charge voyageurs spécifique en cas d'évacuation d'un train sous tunnel, ou en cas de malaise ;**
- **La diffusion de messages de prévention et sur les gestes à avoir** sur nos réseaux (coordination des messages avec Paris 2024 en cours) ;

- Sur la 9, la climatisation des trains fait l'objet d'une action coup de poing lancée dès novembre 2023 (74 trains).

Pour les agents

Les conducteurs de bus peuvent être particulièrement exposés aux fortes chaleurs dans leur poste de conduite intégralement vitré. Aussi ces agents RATP bénéficient d'un dispositif spécial qui visent à adapter ou faciliter leur travail en cas de période de grandes chaleurs ou de canicule. Ce dispositif comprend les mesures suivantes :

- L'autorisation du port d'un pantalon transformable en bermuda, ou d'une jupe en portefeuille pour les femmes conductrices, en complément des autres éléments de la tenue RATP ;
- La mise à disposition de bouteilles et fontaines à eau fraîche dans les terminus ;
- L'adaptation du temps de battement entre 2 courses pour pouvoir se rafraîchir.

S'agissant des agents du ferré (conducteurs et agents de station), ils bénéficient aussi de mesures adaptées en cas de fortes chaleurs.

Pour les conducteurs, pour lesquels les cabines ne sont pas toutes équipées de climatisation, des relèves chaleur à sont mises en place au-delà d'un certain niveau de température (entre 25 et 30 degrés). Cela permet aux conducteurs de prendre des temps de pause allongés entre deux circulations, voire de faire une circulation de moins. Dans les locaux des agents, les climatisations et fontaines à eau sont régulièrement révisées.

Pour les agents des stations et des gares : un système de temps de pause allongé est aussi prévu la mise à disposition de points d'eau ou bouteilles d'eau.

S'agissant de nos infrastructures et de nos matériels

Surveillance des infrastructures

La chaleur n'est pas simplement un sujet de qualité du voyage pour nos usagers, elle est aussi un sujet d'infrastructures. En effet les fortes chaleurs ont un effet sur nos infras et peuvent générer des détériorations avec des incidences sur le trafic (endommagement de certains câbles, mise à l'arrêt d'équipements sur dépassement de seuil de températures, etc.)

Pour limiter le risque d'incidents liés à ces conditions d'exploitation extrêmes, des **dispositifs de maintenance préventive sont renforcés depuis plusieurs années permettre une meilleure résistance de nos infras en cas de grosses chaleurs.**

Ainsi, par exemple, des « tournées de chaleur » sont réalisées pour surveiller les voies et déceler toute anomalie pouvant avoir des conséquences sur la circulation des trains et la sécurité ferroviaire. Les rails étant particulièrement sensibles aux variations de température, des relevés de température du rail sont donc réalisés tous les jours entre le 15 mai et le 15 septembre.

Sur les rails du T5 et du T6, des capteurs ont été notamment mis en place.

Les parcours de surveillance habituels sur les voies aériennes sont également renforcés. Par ailleurs, depuis 3 ans, la RATP a déployé une vingtaine de capteurs connectés pour disposer de la température en temps réel du rail sur les parties aériennes de notre réseau.

Une attention particulière est portée également aux caténaires pendant la veille saisonnière et renforcée lors des épisodes de fortes chaleurs. La RATP peut ainsi décider de procéder au ralentissement des trains ou de baisser les pantographes.

Surveillance du matériel roulant

Des opérations de maintenance préventive sont par ailleurs régulièrement réalisées sur les matériels afin d'éviter la panne des organes de ventilation en période de fortes chaleurs :

- pour les matériels ferrés : échange des filtres, dépoussiérage des évaporateurs et des condensateurs, contrôle du circuit de froid et nettoyage des évacuations d'eau ;
- pour les bus : contrôles des climatiseurs et des ventilateurs, échange des filtres et nettoyage des radiateurs de refroidissement.